

LES ENFANTS DOIVENT ETRE ELEVES COLLECTIVEMENT

La République ouvrière n'arrache nullement l'enfant à la mère, comme ont voulu le faire croire les journaux des pays bourgeois en décrivant les « horreurs » du « régime bolchevique ». Elle s'efforce, au contraire, de créer des institutions susceptibles de donner à toutes les mères sans distinctions, la possibilité d'éduquer leurs enfants dans des conditions saines, normales et heureuses. Plutôt que de voir la mère abandonner son enfant à la première nourrice venue, la Russie des Soviets veut que chaque mère ouvrière ou paysanne puisse vaquer d'un cœur tranquille à ses occupations en sachant son enfant en sûreté à la crèche, à l'asile ou à la maison de l'Enfance.

Dans la vivifiante atmosphère de ces établissements d'éducation sociale, les enfants au-dessous de 16 ans reçoivent, sous la surveillance d'instituteurs et de médecins et sous le contrôle des mères (dans les crèches, les mères sont soumises à un tour de garde obligatoire) une éducation morale et physique digne de former l'homme nouveau. Dans l'ambiance des maisons de l'Enfance, des sentiments et des mœurs qui doivent animer les futurs asiles, des écoles, nos petits bonshommes s'imprègnent des sentiments et des mœurs qui doivent animer les futurs artisans du communisme. L'homme qui aura été élevé dans les écoles de la République prolétarienne sera infiniment mieux adapté aux conditions de la communauté ouvrière que l'homme qui aura grandi dans l'étroite atmosphère des coutumes égoïstes de la famille.

Prenez nos petits gars qui, dans les premières années de la révolution, ont eu la chance d'entrer dans nos asiles et dans nos maisons d'enfance. Ils ne ressemblent nullement à ces enfants élevés et choyés par des mamans individualistes. L'esprit collectiviste est en eux enraciné et leurs pensées sont toujours empreintes du souci de la communauté. Laissez-moi vous citer un exemple de ce qui se passe dans une maison d'enfance ? Une fillette nouvellement arrivée refuse de faire ce que fait le groupe dont elle fait partie. Aussitôt, notre groupe de l'entourer pour la persuader. Est-il possible de refuser d'aller en promenade quand tout notre « groupe » y va ? Peut-on ne pas nettoyer le local, alors que c'est le tour de notre « groupe » ? Peut-on faire du bruit quand notre « groupe » travaille ? Loin de se développer, le sentiment de la propriété s'éteint chez ces enfants. « *Le mien et le tien n'existent pas chez nous* », « *ce qui est à l'un est à l'autre* », déclare sentencieusement un petit bonhomme de quatre ans. Par contre, le respect de tout ce qui appartient au « groupe » est la règle intangible de la vie de ces petits gars. Et si, parfois, il s'en trouve un pour détériorer ce qui appartient à « tous », il s'attire aussitôt des reprécailles collectives.

LE REGIME DES FILLES-MERES

Mais retournons à nos mères. En vue de protéger la femme en tant que mère, la République prolétarienne a organisé, partout où le besoin s'en faisait sentir, des mai-

sons de la maternité. En 1921, on comptait en Russie 135 maisons de ce genre. Celles-ci offrent un asile à la fille-mère dans la période la plus difficile de sa vie et de la grossesse et dans les premiers mois de la naissance permettent aux femmes mariées, dans les derniers mois de l'enfant, de s'isoler du ménage et de tous les soins qu'il nécessite pour rétablir complètement leur santé et pour veiller sur leur enfant dans la période critique des premiers jours de celui-ci. Par la suite, la présence de la mère n'est déjà plus aussi importante. Mais, au cours des premières semaines qui suivent la naissance, une sorte de lien physiologique semble exister entre la mère et l'enfant, qui rend indispensable la présence de la mère auprès du nourrisson.

Le malheur est que les ressources de la Russie, notre pauvreté, notre désorganisation, nous empêchent de multiplier les 135 maisons de la maternité sur tout le territoire de la Russie. C'est ainsi que dans les campagnes, nous ne disposons pas de maisons de ce genre et que, jusqu'à présent, notre aide aux paysannes-mères est demeurée très faible. Tout ce que l'on a pu faire pour elles a été d'organiser des crèches pour la durée de l'été. Cela permet aux paysannes-mères de vaquer aux travaux des champs sans préjudice pour l'enfant.

Au cours de l'année 1921, 689 crèches de ce genre ont été organisées et 32.180 enfants y ont été hébergés.

A l'usage des ouvrières-mères, des crèches ont été organisées dans les usines, dans les institutions gouvernementales et dans les quartiers ouvriers des villes. Et point n'est besoin de souligner le soulagement qu'elles apportent à la femme laborieuse.

Outre les crèches, existent les maisons de l'enfance où orphelins et enfants abandonnés sont élevés jusqu'à l'âge de trois ans.

De plus, les mères peuvent envoyer leurs enfants aux institutions suivantes : les jardins d'enfants, pour les enfants de trois à sept ans ; les foyers d'enfants pour les enfants des écoles ; les clubs d'enfants, les communes d'enfants et les colonies de travail enfantines. Au nombre des établissements d'éducation sociale, dont le but est de soulager les parents des soins à donner à l'enfant pour en charger l'Etat, il faut compter également les cantines gratuites à l'usage des écoliers et autres enfants dont l'initiative appartient à la camarade Vera Boncht Bruevitch, morte depuis à son poste de combat. Comme vous le savez, ces cantines nous ont été tout particulièrement précieuses au cours des pénibles années d'après guerre civile et nombreux sont les enfants des ouvriers qui ont été sauvés par elles de l'épuisement et de la mort. Là ne s'arrêtent pas les soucis de l'Etat pour l'enfant. Il lui assure encore gratuitement du lait, fournit des vêtements et des chaussures aux plus nécessiteux et accorde aux enfants en bas-âge un supplément de denrées alimentaires.

Mais ce n'est là qu'une partie de la tâche que s'est assignée la République prolétarienne. Elle vise encore à créer pour la femme des conditions d'existence individuelle telles, qu'elle n'aura plus besoin de se cramponner à

Il est étonnant, pour ne pas dire plus, qu'un nombre relativement restreint de gens seulement s'intéresse à Clarté, dont l'intérêt est cependant certain. Votre œuvre est peu connue et surtout mal connue. Beaucoup croient qu'elle s'adresse uniquement à une élite d'intellectuels aux idées particulièrement avancées et sectaires. Votre revue a semblé inaccessible à beaucoup de ceux dont la sympathie vous était acquise. Le monde des petits fonctionnaires, des ouvriers conscients, monde où pourtant on lit beaucoup, — les primaires, — s'est éloigné de vous. Clarté est à peu près ignorée dans beaucoup de milieux syndicaux où, pourtant, elle devrait tout naturellement pénétrer et être accueillie avec enthousiasme.

A. BARTHLEMY (Lyon).